

Rapport annuel 2006-2007
Chaire Jean-Louis Baudouin en droit civil
Université de Montréal



Chaire Jean-Louis Baudouin
EN DROIT CIVIL

Présenté au Comité de gestion le 19 juin 2007

Table des matières

INTRODUCTION	1
I. ORGANISATION	3
A. Comité de gestion	3
B. Comité scientifique	3
C. Équipe	4
II. ACTIVITÉS	4
A. Lancement de la Chaire	4
B. Conférence inaugurale	5
C. Colloque conjoint avec la Chaire du Notariat	5
D. Cycle de conférences « nouveaux chercheurs »	5
E. Conférences régulières de la Chaire	6
III. PUBLICATIONS	7
A. Publication de la Chaire	7
B. Publications du titulaire	7
IV. TRAVAUX DU TITULAIRE	8
V. SITE WEB	8
VI. APERÇU 2007-2008	8

INTRODUCTION

Après le don majeur, en février 2000, de M. le juge Jean-Louis Baudouin et après un effort de capitalisation, sous la responsabilité de M^e Jean-Claude Bachand, avocat-conseil au cabinet Fraser, Milner, Casgrain, le lancement officiel de la Chaire Jean-Louis Baudouin a été fait le 11 mai 2006 sous la présidence du recteur Luc Vinet. Voici, après une année d'activités, le premier rapport annuel de la Chaire.

L'objectif de la Chaire est, rappelons-le, d'assurer le rayonnement du droit civil, et ce, tant dans le monde universitaire que dans la communauté en général. D'abord sur le plan universitaire les activités de la Chaire visent à encourager les étudiants à poursuivre des études supérieures en droit civil et à assurer que l'on prenne collectivement conscience du rôle que joue le droit civil en tant que fond commun du droit. À ce titre, nous avons mis sur pied cette année le cycle de conférences « nouveaux chercheurs » qui entend donner l'opportunité à un étudiant au doctorat de prononcer une conférence sur ses travaux. Nous avons tenu la première de ces conférences le 20 février dernier et plus d'une vingtaine de personnes y ont assisté. La prochaine aura lieu en novembre 2007.

Mais c'est surtout par l'invitation de professeurs et de chercheurs étrangers que les activités de la Chaire se déploieront afin de créer une synergie entre les étudiants et le corps professoral et ainsi viser la pérennité du droit civil dans la vie universitaire et dans la relève professorale. C'est ainsi que, dès l'automne prochain, un cours de droit civil avancé sera offert à la maîtrise, sous l'égide de la Chaire, et sera dispensé par le titulaire de la Chaire ainsi que deux professeurs invités.

Le rayonnement que la Chaire entend procurer au droit civil en est aussi un communautaire. Il est important que le monde universitaire et celui de la pratique, que cela soit le Barreau, la Chambre des notaires ou la magistrature, puissent se rencontrer. C'est pourquoi la Chaire dès cette année a organisé, outre la conférence inaugurale – laquelle a fait l'objet d'une publication aux Éditions Thémis –, deux conférences scientifiques auxquelles nous avons convié la communauté juridique. Ces conférences ont attiré en moyenne 35 personnes, ce qui est fort bon pour ce genre d'activités. Également la Chaire, en collaboration avec la Chaire du Notariat a tenu, le 16 mars dernier un colloque sur l'union de fait auquel 175 personnes ont assisté.

Parallèlement à ces activités, et toujours dans l'objectif d'assurer un rayonnement du droit civil, et éventuellement d'assurer la diffusion du droit civil québécois à l'étranger, nous avons mis sur pied un site Internet. Ce site est d'abord un outil afin de diffuser les informations concernant les activités de la Chaire. Pour cela nous avons établi une liste d'envoi qui compte plus de 500 noms. Également, dans un deuxième temps, nous voulons faire de ce site un outil de diffusion du droit civil québécois. En ce sens, dès cet été, nous établirons la recension de la doctrine civiliste québécoise depuis 1994.

On peut estimer à environ 360 le nombre de personnes qui ont participé aux activités de la Chaire cette année. Ce nombre atteint près de 500 personnes lorsque l'on inclut également le lancement de mai dernier.

Évidemment pour cette première année beaucoup d'efforts ont été apportés à l'organisation matérielle et administrative de la Chaire. C'est ainsi que nous avons mis sur pied les différents comités, engagé des auxiliaires de recherche et embauché M. Vincent Blanchard qui, en plus de créer le site Web, a vu à tout le visuel de la Chaire (logo, affiche, publicité...).

Il me fait donc plaisir en tant que titulaire de la Chaire de vous remettre ce premier rapport annuel des activités. Je souhaite que la lecture de ce rapport démontre le dynamisme affiché par notre jeune Chaire.

Le titulaire de la Chaire Jean-Louis
Baudouin en droit civil,

Benoît Moore

I. ORGANISATION

A. Comité de gestion

Rôle

Le comité de gestion administre la Chaire. C'est lui qui approuve annuellement le programme scientifique proposé par le Comité scientifique et le budget. Il évalue les activités de la Chaire en fonction des objectifs fixés dans ses statuts. Il établit les règles générales applicables à la Chaire conformément aux politiques et règlements de l'Université.

Le comité de gestion approuve le rapport annuel complet et détaillé des activités de la Chaire, ainsi que l'état des dépenses encourues et le budget pour l'année qui vient, préparés par le Titulaire.

Composition

- Madame Anne-Marie Boisvert, doyenne de la Faculté de droit, présidente du Comité
- M^e Jean-Claude Bachand, avocat-conseil – Fraser, Milner, Casgrain
- Monsieur Claude Fabien, professeur titulaire – Université de Montréal
- Monsieur Réal Lallier, vice-recteur adjoint recherche, Université de Montréal
- Monsieur Benoît Moore, titulaire de la Chaire

Le comité de gestion s'est réuni le 11 octobre 2006.

B. Comité scientifique

Rôle

Le comité scientifique agit à titre de comité aviseur, auprès du Titulaire, pour le développement scientifique et, auprès du comité de gestion, pour l'évaluation de la valeur scientifique des projets de recherche et de formation de la Chaire.

Le comité scientifique définit le programme scientifique de la Chaire, qu'il soumet au comité de gestion pour approbation. Il approuve les rapports écrits sur le progrès de l'évolution du programme scientifique de la Chaire, que prépare le Titulaire au moins une fois par an, et les soumet au comité de gestion.

Composition :

Monsieur Benoît Moore, titulaire de la Chaire, président du comité

Monsieur Jean-Guy Belley, professeur titulaire - Université Mc Gill

Madame Élise Charpentier, professeure - Université de Montréal

Monsieur Patrice Deslauriers, professeur titulaire - Université de Montréal

Me Serge Gaudet, associé Heenan, Blaikie

Monsieur Didier Lluelles, professeur titulaire – Université de Montréal

Monsieur Michel Morin, vice-doyen aux études supérieures et à la recherche

Le comité scientifique s'est réuni à deux reprises cette année soit le 29 juin et le 15 septembre 2006.

C. Équipe

Agente de secrétariat : M^{me} Hélène Duncan

Agents et auxiliaires de recherche : Aurore Ben Adiba
 Daniel Blondin Stewart
 Cynthia Roy

II. ACTIVITÉS

A. Lancement de la Chaire

Le lancement officiel de la Chaire a eu lieu le 11 mai 2006 au Pavillon central de l'Université de Montréal. La cérémonie, empreinte d'émotion, s'est tenue sous la présidence du recteur Luc Vinet. Environ cent personnes étaient présentes dont le juge en chef du Québec, l'honorable Michel Robert. Plusieurs autres représentants de la magistrature, notamment de la Cour d'appel, étaient présents.

Lors de la cérémonie, outre M. le recteur, M^{me} Anne-Marie Boisvert, doyenne de la Faculté de droit, M^e Jean-Claude Bachand, président de la campagne de financement de la Chaire, M. Benoît Moore, titulaire de la Chaire et évidemment, M. le juge Jean-Louis Baudouin ont prononcé des allocutions.

Les différents discours ont été publiés, avec la conférence inaugurale, aux Éditions Thémis.

B. Conférence inaugurale

Madame Camille Jauffret-Spinosi, professeure émérite de l'Université Paris II - Panthéon-Assas, a donné le coup d'envoi des activités de la Chaire le jeudi 19 octobre 2006 en présentant ses réflexions autour du thème *Le temps et le droit*. L'événement qui s'est déroulé à la Salle Jean-Beetz-McCarthy-Tétrault de la Faculté de droit a réuni une centaine de représentants de la communauté juridique incluant des professeurs, avocats, notaires ou encore juges, dont plusieurs de la Cour d'appel du Québec. Le texte de la présentation de M^{me} Jauffret Spinosi, ainsi que des allocutions de M. le juge Jean-Louis Baudouin et du titulaire de la Chaire ont été publiés aux éditions Thémis.

Lors de son séjour, M^{me} Jauffret Spinosi est également intervenue dans le cours de droit comparé de notre collègue Adrian Popovici.

C. Colloque conjoint avec la Chaire du Notariat

Le **16 mars 2007**, la Chaire organisait conjointement avec la Chaire du notariat un colloque d'une journée intitulé : *L'union de fait : droit positif et droit prospectif*. Ce colloque comportait 7 conférences plus le rapport de synthèse présenté par le titulaire de la Chaire. Les différentes présentations réunissaient des juristes, sociologues et statisticiens et entendaient dresser un portrait juridique, mais également social et humain du phénomène de l'union de fait. La question, actuellement très débattue, de l'encadrement juridique de l'union de fait constituait l'élément unificateur de la journée.

Ce colloque fut un succès indéniable puisque 175 personnes y ont assisté.

D. Cycle de conférences « nouveaux chercheurs »

Afin d'atteindre son objectif de promotion de l'enseignement et de la recherche en droit civil ainsi que de contribuer à la relève professorale dans ce secteur, la Chaire a mis sur pied un cycle annuel de conférences destiné aux « nouveaux chercheurs », c'est-à-dire aux étudiants en fin de doctorat. Ce projet vise à permettre à ces futurs universitaires d'obtenir un forum afin de présenter, à la communauté juridique, les fruits de leurs travaux. Il est en effet reconnu que ces forums, tout particulièrement en droit civil, sont très rares.

Ce concours a remporté un succès certain. Nous avons reçu 8 candidatures de très haut niveau. Pour preuve les trois membres du comité, constitué des professeurs Élise Charpentier, Patrice Deslauriers et du titulaire de la Chaire, avaient tous un premier choix différent. Il a été décidé de retenir deux candidatures, une pour l'hiver 2007 et l'autre pour l'automne de la même année. Nous lancerons en septembre prochain un concours pour deux autres conférences en 2008.

La première candidature retenue a été celle de M^{me} Anne-Marie Savard, doctorante à l'Université de Laval sous la direction de la professeure Édith Deleury. La conférence de M^{me} Savard a réuni plus de 20 personnes. La conférence était intitulée : « Le droit québécois de la filiation dans tous ses états – Le passage d'une affaire "institutionnelle" à une affaire "individuelle" ».

La seconde conférence sera présentée par M^{me} Marie-Annik Grégoire, doctorante à l'Université Mc Gill sous la codirection du doyen Nicholas Kasirer et du professeur Adrian Popovici. Cette conférence aura lieu en novembre prochain.

E. Conférences régulières de la Chaire

Le **14 mars 2007**, M. Philippe Delmas Saint-Hilaire, professeur à l'Université Montesquieu - Bordeaux IV, a présenté une conférence portant sur le classique, mais difficile sujet du tiers à l'acte juridique. Après avoir présenté sa propre conception de la notion de tiers à l'acte juridique, laquelle repose sur le critère de l'intérêt, le professeur Delmas Saint-Hilaire a présenté et commenté l'arrêt de l'Assemblée plénière de la Cour de cassation française du 6 octobre 2006, lequel conclut qu'un tiers peut prendre une action en responsabilité extracontractuelle à l'égard d'un contractant dès lors que la faute contractuelle de ce dernier lui a causé préjudice. Cette solution, reconnaissant l'assimilation de la faute contractuelle à la faute extracontractuelle, s'oppose à celle retenue en droit québécois.

25 personnes ont assisté à cette conférence.

Lors de son séjour, M. Delmas Saint-Hilaire a également prononcé une conférence dans le cadre du colloque sur l'union de fait.

Le **jeudi 29 mars 2007** M^{me} Geneviève Viney, professeure émérite de l'Université Paris I - Panthéon Sorbonne a prononcé une conférence sur le droit de la responsabilité civile dans l'avant-projet de réforme du droit français des obligations et de la prescription (Rapport Catala). Madame Viney a été l'une des instigatrices de cet avant-projet qui a réuni une quarantaine d'universitaires français. Elle a aussi coprésidé, avec le professeur Georges Durry, le groupe sur la responsabilité. Lors de sa conférence, M^{me} Viney a exposé la démarche du comité, en plus de proposer une synthèse des différentes difficultés concernant le droit de la responsabilité, tels la dualité

des régimes contractuel et extracontractuel ou les dommages punitifs, et d'expliquer les choix proposés par le projet de réforme.

Plus de quarante personnes étaient présentes lors de la conférence dont les professeurs Jean Pineau, Paul-André Crépeau, la juge Marie Deschamps de la Cour suprême ainsi que l'ancien juge Charles Gonthier.

Lors de son séjour, M^{me} la professeure Viney est intervenue dans le cours sur la responsabilité civile à la maîtrise de notre collègue Patrice Deslauriers. Elle a également prononcé une allocution lors d'un déjeuner-causerie pour les collègues de la faculté. Ce déjeuner-causerie était organisé conjointement avec la section de droit privé présidée par notre collègue Didier Lluelles.

III. PUBLICATIONS

A. Publication de la Chaire

La Chaire a publié aux éditions Thémis la conférence inaugurale de la professeure Jauffret Spinosi ainsi que les discours prononcés lors du lancement de la Chaire, le 11 mai 2006 : Camille JAUFFRET SPINOSI, *Conférence inaugurale de la Chaire Jean-Louis Baudouin : Le temps et le droit – Et autres textes entourant le lancement de la Chaire Jean-Louis Baudouin*, Montréal, Éditions Thémis, 2007.

B. Publications du titulaire

- Didier LLUELLES et Benoît MOORE, *Droit des obligations*, Montréal, Thémis, 2006, 2350 pages.
- « L'acculturation en droit de la consommation québécois », dans Jean-Louis NAVARRO et Guy LEFEBVRE (dir.), *L'acculturation en droit des affaires*, Montréal, Thémis, 2007, p. 295-326.
- « Perspectives sur le droit québécois de la famille », (2006) *Revista da Faculdade de Direito UFPR* 17-27 (Curitiba, Brésil).
- « Le système juridique canadien et le droit des affaires », dans Guy LEFEBVRE et Stéphane ROUSSEAU (dir.), *Introduction au droit des affaires*, Montréal, Thémis, 2006, p. 1-27.

IV. TRAVAUX DU TITULAIRE

Outre ses activités administratives à titre de titulaire, M. Benoît Moore a effectué les travaux suivants comme chercheur :

- « Conférence de clôture sur l'union de fait » dans le cadre du colloque organisé par la Chaire du notariat et la Chaire Jean-Louis Baudouin en droit civil à l'Université de Montréal le 16 mars 2007.
- « Droit étranger, droit commun et droit de la consommation: influences et interdépendance », conférence présentée dans le cycle du GREDICC, UQÀM, 15 mars 2007.
- « Dommages punitifs/Minimisation des dommages » dans le cadre d'un enseignement au Master II à l'Université Paris II (décembre 2006).
- « Droit québécois de la filiation », conférence présentée dans le cadre des Journées franco-québécoises de l'association Henri Capitant, le 13 décembre 2006 à Paris.
- Professeur invité l'Université Paris II (avril – mai 2006).

V. SITE WEB

Le site de la Chaire a été mis en fonction au début du mois de septembre 2006 à l'adresse : www.chairejlb.ca . Ce site a été conçu et régulièrement mis à jour par M. Vincent Blanchard. Il se veut d'abord un outil d'information sur les activités de la Chaire. On y collige également les archives des différentes activités qui ont eu lieu. Aussi la mission et l'équipe de la Chaire y sont présentées de même que la carrière de M. le juge Baudouin.

Enfin, le site se veut un moyen de fournir de l'information sur le droit civil. À ce titre, nous avons mis des liens utiles ainsi que des textes d'intérêt pour les juristes (par exemple le *Code civil du Québec* ou le *Rapport Catala sur la réforme du droit français des obligations et de la prescription*). L'on projette dès l'année prochaine de mettre en ligne une recension de la doctrine québécoise civiliste depuis l'adoption du nouveau Code.

Les personnes intéressées peuvent s'inscrire à nos activités directement sur le site, de même que s'inscrire à notre liste courriel.

VI. APERÇU 2007-2008

Certaines activités sont déjà prévues pour l'année 2007-2008. D'abord, la Chaire participe à l'organisation d'un colloque, le 18 juin 2007 sur la religion et la société. Également, un cours de maîtrise prendra forme à l'automne 2007 : DRT 6800 – *Négociation et exécution des obligations contractuelles*. Ce cours de 3 crédits sera dispensé par le M. le professeur Philippe Stoffel-Munck de l'Université Paris I – Panthéon - Sorbonne, M. le professeur Pierre Wessner de l'Université de Neuchâtel et le titulaire de la Chaire.

Le professeur Philippe Stoffel-Munck durant son séjour (du 10 au 21 septembre) présentera une conférence à la communauté juridique.

La Chaire prendra en charge l'organisation de la conférence annuelle Albert-Mayrand. Cette année la 11^e édition de cette conférence aura lieu le 18 octobre et sera prononcée par le professeur Pierre Wessner sur le thème suivant : *Entre le délit et le contrat : la responsabilité fondée sur la confiance*.

La deuxième conférence du cycle « nouveau chercheur » sera présentée par M^{me} Marie-Annik Grégoire en novembre prochain sur la bonne foi et la justice contractuelle. Nous lancerons également un nouveau concours pour 2008.

La Chaire organisera conjointement avec la Chaire du notariat et la Chaire de droit des affaires un colloque, le 15 février 2008, sur le thème de l'amour et les affaires.

